

### Commémoration du 11 Novembre

L'ensemble de la population est convié à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Au programme : → rassemblement à 11 heures à la mairie  
→ discours  
→ dépôt de gerbe  
→ minute de silence

La cérémonie se déroulera à la Mairie, devant un monument aux morts improvisé.

Un apéritif sera ensuite offert aux participants.



### Recensement à partir de 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Pour se faire recenser il faut se présenter à la mairie de son domicile muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Si l'intéressé est dans l'impossibilité de faire lui-même les démarches, elles peuvent être accomplies par son représentant légal (parents, tuteur...).

La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT, qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, etc...). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenus de vous faire connaître à votre centre du Service National (CSN de Varcès pour le département de l'Isère).

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir participer à des élections, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Cela concerne notamment les nouveaux arrivants, mais aussi les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans ou les auront à la veille du scrutin. Ils doivent s'assurer que l'inscription d'office est bien réalisée.

Vous pouvez vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune.

---

**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Vendredi : 9h00 à 13h00,

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

**Courriel**: ndomairie@wanadoo.fr

**Site Internet** : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

## La vie du village

Comme le faisait précédemment le **Foyer Rural**, nous proposons de faire paraître sur un prochain Osier Flash, un aperçu de la vie de notre village au cours de l'année écoulée, au travers d'une page réservée aux nouveaux arrivants, naissances, mariages, décès.

A cette occasion, si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire parvenir un article, une photo, à déposer ou à envoyer à la mairie : [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

Au contraire, si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse dans ce bulletin, vous pouvez nous le faire savoir en vous adressant à la mairie.

Dans la même idée, nous invitons chaque responsable d'association ou de club à nous faire parvenir un article et/ou une photo sur l'année écoulée.

Notre village est riche d'activités et d'initiatives, il semble important de faire connaître à chacun des habitants ce qu'il s'y passe !

En page 7, dans la rubrique « Brèves » vous pourrez trouver la date limite de dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash.



## Au programme du comité des fêtes :

- Soirée beaujolais nouveau



" Venez fêter le **BEAUJOLAIS NOUVEAU** avec le Comité des fête le **Samedi 22 Novembre à l'espace**

**Bon Rencontre à partir de 19 heures.**

5 Euros (gratuit pour les - 5 ans) avec viande-charcuterie et fromage.  
Buvette pour les autres boissons. "



- Un spectacle de marionnettes

Pour patienter en attendant Noël, le Comité des Fêtes et l'EPADH de BON RENCONTRE proposent aux enfants du village et du personnel de l'établissement de se retrouver autour de l'histoire de Michka le petit ourson, **le 17 décembre prochain à 15H30, à la maison de retraite.**

Ce spectacle de marionnettes d'une durée de 45 minutes, est présenté par la compagnie LES MARIOTTES : Michka le petit ourson quitte courageusement sa maison pour découvrir le monde. Il ne veut plus être le jouet d'une petite fille très capricieuse et sa rencontre avec le renne du Père Noël va changer sa vie.

Après le spectacle, le conteur - bruiteur qui accompagne le marionnettiste, présente aux enfants ses étonnants instruments de musique.

Ce moment féérique, destiné aux enfants jusqu'à 10 ans, se poursuivra autour d'un goûter offert par le CCAS.

Le spectacle est gratuit, mais pour des raisons d'intendance, nous vous remercions de vous inscrire soit à l'adresse suivante : [comitdfesndo@yahoo.fr](mailto:comitdfesndo@yahoo.fr) ou par téléphone au 04-56-33-70-36



### Le club de l'Amitié

Le club de l'Amitié organise son repas **Tête de veau le vendredi 21 novembre** à 12 heures à l'espace Bon Rencontre.



## Bulle de mômes- Rappel

A emménagé les lundis sur Vinay au Pôle de services,  
3 avenue Brun Faulquier (Espace Accueil de  
loisirs/Ram)

A réouvert depuis le lundi 13 octobre 2014 et le jeudi 16  
octobre 2014 à l'Ecole Maternelle de Saint Gervais de  
9h00 à 11h00



### Jeux, éveil, rencontre, partage

Lieu d'accueil Enfant-parent : deux  
personnes vous accueillent dans ces lieux  
**libres et gratuits**

Ouvert aux enfants de 0 à 4 ans,  
accompagnés

Bulle de mômes est organisé par le  
Service Enfance Jeunesse de la  
Communauté de communes  
Chambaran Vinay Vercors

04 76 64 09 50



## Qu'est-ce qu'une mission de Service Civique ?

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il s'agit d'un engagement volontaire :

- d'une durée de 6 à 12 mois ;
- pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des neuf domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence;
- représentant au moins 24 heures hebdomadaires;
- donnant lieu au versement d'une indemnité prise en charge par l'État et d'un soutien complémentaire, en nature ou argent, pris en charge par la structure d'accueil;
- ouvrant droit à un régime complet de protection sociale financé par l'État ;
- pouvant être effectué auprès d'organismes à but non lucratif ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.
- Une indemnité de 467,37 euros nets par mois est directement versée au volontaire par l'Etat, quelle que soit la durée hebdomadaire de la mission.

L'organisme d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèce d'un montant de 106,31 euros, correspondant à la prise en charge des frais d'alimentation (fourniture de repas) ou de transports. Cette prestation peut être versée de différentes façons (titre repas, accès à la cantine, remboursements de frais, etc.)

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 106,50 euros par mois.

L'objectif de l'engagement de Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, le Service Civique est donc avant tout une étape de vie d'éducation citoyenne par l'action, et se doit d'être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.

L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit donc être pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par une collectivité ou une association, et un projet personnel d'engagement d'un jeune.

Seuls les organismes agréés par l'Agence du Service Civique ou ses délégués territoriaux peuvent accueillir des volontaires en Service Civique.

### Contact Mission Locale :

**Sandra GLENAT, Conseillère Emploi, Formation / Relations Entreprises**

Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan

Maison de l'Economie – BP 63

38162 SAINT MARCELLIN CEDEX

Mail : [sandra.glenat@pays-saint-marcellin.fr](mailto:sandra.glenat@pays-saint-marcellin.fr)

Tel : 04.76.38.83.42 Fax : 04.76.38.04.94

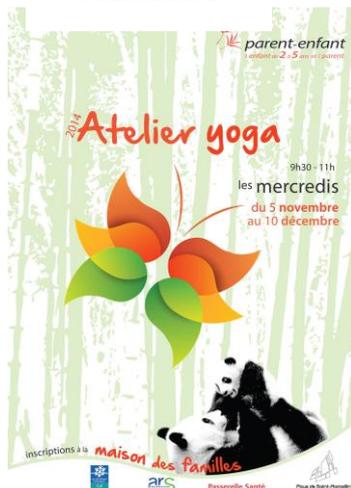


## La maison des familles



En septembre, vous avez été informés de l'ouverture de la **Maison des Familles**, à Saint Marcellin.

Voici le programme des nouvelles actions :



**Passerelle Santé** : Un atelier Duo Parent-Enfant yoga (1 parent et 1 enfant de 2 à 5 ans), tous les mercredis du 5 novembre au 10 décembre de 9h30 à 11h

**Le Réseau Addiction Sud Grésivaudan** : Projection débat tout public du film « *La bouteille à la mer* » en présence du réalisateur Pierre Yves Moulin, du Dr Exbrayat et du Dr Bourgade - Le 6 novembre à 20h à l'espace Saint-Laurent. *Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rendre sur le site [www.labouteille-lefilm.fr](http://www.labouteille-lefilm.fr)*



**Renseignements : Maison des Familles**  
3 rue du Colombier  
38160 Saint Marcellin  
Tel : 04 56 33 30 22

## Groupe de Pratique de communication non violente

A travers un travail sur notre manière d'observer, de percevoir et de nous exprimer, la Communication Non Violente (CNV) ouvre un dialogue sincère, authentique et respectueux. Ce processus invite chacun de nous à être plus conscient de nos perceptions, nos émotions, nos désirs et nos besoins ; à être précis et sincère dans la manière de nous exprimer tout en portant un regard sur l'autre (et sur soi-même) emprunt de respect et d'empathie.

Mathilde Azzouz se forme depuis 2010 à la Communication Non Violente. Elle est entrée cette année dans le parcours de certification pour devenir formatrice certifiée par le Centre pour la Communication Non Violente créé par Marshall Rosenberg. Elle propose d'animer un groupe de pratique CNV tous **les deuxièmes jeudis du mois, de 20h à 22h, à la médiathèque de Saint-Antoine l'Abbaye à partir de novembre.**

Il s'agit de se familiariser, à travers des ateliers pratiques, à cette manière vivante d'appréhender la relation.

Le groupe (maximum 10 personnes) cheminera ensemble de novembre à juin. La première rencontre aura lieu le jeudi 13 novembre.

Une participation libre (selon l'envie et les possibilités de chacun) sera demandée.

Afin d'amorcer le cheminement dans le processus, il est souhaitable d'avoir lu (ou commencé) l'ouvrage de référence disponible à la médiathèque : *Les mots sont des fenêtres (ou bien ce sont des murs)* de Marshall Rosenberg.

Pour plus de précisions ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter Mathilde par mail : [mathilde.azzouz@laposte.net](mailto:mathilde.azzouz@laposte.net)

Inscriptions auprès de la Médiathèque ou directement auprès de l'intervenante.

## Enquête sur les déplacements



Monsieur Jean Jacques Queyrannes, président du Conseil Régional nous fait savoir que la région Rhône-Alpes lance, avec le soutien de l'Etat, la troisième vague de l'enquête régionale sur les déplacements effectués quotidiennement par les rhônalpins, programmée sur la période 2012-2015. Comme les années précédentes, ce recueil est centré sur les pratiques de déplacement des habitants. Le cumul des données recueillies permettra d'atteindre un volume suffisant pour analyser la demande de déplacements et en évaluer les impacts environnementaux, afin de faire évoluer favorablement les politiques de transport de la Région.

Cette troisième vague de recueil de données se déroulera durant la période du 4 novembre 2014 à fin avril 2015. Sa réalisation reste confiée à la société AlyceSofreco.

La procédure d'enquête est identique : les ménages sollicités par téléphone pour répondre à l'enquête seront préalablement informés par une lettre du Conseil Régional. Des enquêteurs du prestataire les contacteront ensuite, afin de recueillir leur accord et de fixer un rendez-vous téléphonique. L'enquête régionale fait toujours l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Commission nationale informatique et libertés.

Pour plus d'informations et en cas de besoin, vous pouvez contacter les services concernés à l'adresse mail suivante : [enquetedeplacements@rhonealpes.fr](mailto:enquetedeplacements@rhonealpes.fr)

Conseil Régional Rhône-Alpes  
1 Esplanade François Mitterrand  
CS 20033 69269 LYON Cedex 2  
Tel : 04 26 73 40 00

### Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixé au **jeudi 27 11 2014** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.

### Le coin des petites annonces

*Vous pouvez transmettre vos propositions, qui doivent rester courtes. Le comité de lecture se réserve le droit de réduire certains textes, ou de ne pas diffuser les annonces qu'il jugera inopportunes. Voir sous la rubrique « Brèves » la date limite de dépôt.*

Des clés ont été trouvées au village. Elles sont à réclamer en mairie

## ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> Novembre AU 30 Novembre 2014 Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 31 octobre**                    **CONCOURS DE DEGUISEMENTS HALLOWEEN** à la salle des fêtes de La Rivière, à partir de 17h30.  
Mail :: [bonneton.comitedesfetes@gmail.com](mailto:bonneton.comitedesfetes@gmail.com)
- Du 25 octobre  
au 6 novembre**                **EXPOSITON ANUUELLE DE PEINTURES ET SCUPTURES – Art et Passion.** L'association Art et Passion organise son exposition annuelle de peintures, dessins et sculptures du 25 octobre au 6 novembre de 14h à 19h. à la salle des fêtes de Vinay.  
Tel. 06 61 70 93 65 / Mail : [marigape@orange.fr](mailto:marigape@orange.fr)
- 7 novembre**                    **CLUB DE L'AMITIE** à Notre Dame de l'Osier à 14h. à l'Espace Bon Rencontre.
- 8 novembre**                    **ATELIER COUTURE-BRODERIE** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 8 novembre**                    **LECTURE « Gens de la noix »** Lectures imaginées par la compagnie des 7 familles à partir du recueil de témoignages « Nous gens de la noix » rassemblés par Pascale Violland et édité en 2013. Au Grand Séchoir à Vinay, à 20h.  
  
Tel : 04 76 36 36 10 / Mail : [info@legrandsechoir.fr](mailto:info@legrandsechoir.fr)
- 11 novembre**                  **CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE** à Notre Dame de l'Osier. A 11 heures à la mairie.
- 14 novembre**                  **« LA SANTE PAR LES PLANTES »** de et avec Serge Papagalli.  
Ceux qui connaissent déjà les Maudru font partie de la famille. La porte leur est grande ouverte. Les nouveaux sont aussi les bienvenus, mais il faudra leur expliquer.  
Avenue Paul Martinais 38470 Vinay à 20h30 ouverture des portes à 19h30, placement libre.  
  
Tél : [06.79.83.52.53](tel:06.79.83.52.53) / Mail : [comitedesfetes.vinay@yahoo.fr](mailto:comitedesfetes.vinay@yahoo.fr)
- 16 novembre**                  **VIDE GRENIER DU KARATE** Le Shotokan karaté club de Vinay organise son premier vide grenier. ? De 9h à 18h  
  
Tel :06 10 35 20 71
- 20 novembre**                  **ENGLISH CLUB** à Notre Dame de l'Osier à 20h30  
Renseignements : S. Locatelli 04 76 36 86 02

- 21 novembre** **CLUB DE L'AMITIE repas tête de veau** à Notre Dame de l'Osier à 12h. à l'Espace Bon Rencontre.
- 22 novembre** **ATELIER COUTURE- BRODERIE** à Notre Dame de l'Osier à 14h30 à la mairie
- 22 novembre** **SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU** à Notre Dame de l'Osier à partir de 19 heures à l'Espace Bon Rencontre.
- 22 novembre** **SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU** à Cognin les gorges. Venez lors de cette soirée déguster le délicieux Beaujolais.  
Tél : [04 76 38 31 31](tel:0476383131)./ Mail : [mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr](mailto:mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr)
- Du 22 au 23 novembre** **FETE DE LA NOIX ET DES PRODUITS DU TERROIR** à Vinay au Gymnase municipal et au Grand Séchoir.  
Cette fête associera aux stands des professionnels des animations musicales et patoisantes, des repas, des jeux pour petits et grands et des évènements comme les concours et se terminera après une promenade aux flambeaux au grand séchoir avec un grand feu d'artifice son et lumière. Entrée gratuite.  
Tel : 04 76 36 70 37
- 23 novembre** **LOTO DU SOU DES ECOLES** de l'Albenc à la Salle des Fêtes de l'Albenc  
Tél : [04 76 64 74 16](tel:0476647416). / Mail : [soudesecoles.leze@hotmail.fr](mailto:soudesecoles.leze@hotmail.fr)
- 29 novembre** **MARCHE DE NOEL** des commerçants de l'Albenc place Jean Vinay
- 29 novembre** **MARCHE DE NOEL** à Saint Quentin sur Isère. Venez participer au marché de Noël et acheter de jolis produits fait avec amour par les élèves.
- 29 novembre** **SOIREE MONDEE** à Saint Quentin sur Isère à 18h30. Venez casser des noix comme on le faisait à l'époque, une tuile, un mayet et des noix. De quoi passer une bonne soirée en musique. Convivialité au rendez-vous, suivie d'un casse croûte campagnard.  
Tél : [04 76 93 31 61](tel:0476933161)./ Mail : [abatteux@orange.fr](mailto:abatteux@orange.fr)